



PRÉFÈTE DU CHER

Préfecture
Cabinet du Préfet
Service Interministériel de Défense
et de Protection Civiles

Bourges, le 16 juin 2015

**Arrêté interdépartemental n° 2015-1-576
portant approbation du Plan Particulier d'Intervention
du Centre Nucléaire de production d'électricité de Belleville-sur-Loire**

La Préfète du Cher, Chevalier de la Légion d'Honneur	Le Préfet du Loiret Préfet de la Région Officier de la Légion d'Honneur Officier de l'Ordre National du Mérite	Le Préfet de la Nièvre Chevalier de la Légion d'Honneur Chevalier de l'Ordre National du Mérite
---	---	--

VU le code de la sécurité intérieure et notamment le chapitre VII,

VU le code de l'environnement,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la directive SEVESO en vigueur,

VU le décret n°2005-1158 du 13 septembre 2005 relatif aux plans particuliers d'intervention,

VU le décret n°2005-1269 du 12 octobre 2005 relatif au code national d'alerte et aux obligations des services de radio et de télévision et des détenteurs de tout autre moyen de communication au public et pris en application de l'article 8 de la loi susvisée,

VU l'arrêté du 5 janvier 2006 relatif à la consultation du public sur le projet de plan particulier d'intervention de certaines installations,

VU l'arrêté du 5 janvier 2006 relatif aux informations nécessaires à l'élaboration du plan particulier d'intervention,

VU l'arrêté du 10 mars 2006 relatif à l'information des populations,

VU l'arrêté interpréfectoral n° 2003.1.008 du 8 janvier 2003 approuvant le plan particulier d'intervention du CNPE de Belleville-sur-Loire,

